



Rentrée scolaire

2010/2011

Guide
pratique

Guide
pratique

Pour une rentrée
sans nuage !

• *L'accueil péri-scolaire*

1) *maternel*

Les enfants des écoles maternelles dont les deux parents travaillent peuvent être accueillis de 7 h 30 à 8 h 30 (sous réserve d'un effectif d'au moins 5 enfants tous les jours) et/ou de 16 h 30 à 18 h dans un lieu aménagé dans (ou proche de) leur école.

Renseignements et inscriptions :
Fabienne Brotel, tél. 04 56 58 96 15,
de 8 h 30 à 12 h.

2) *élémentaire*

Un accueil péri-scolaire fonctionne pour les enfants des écoles élémentaires tous les jours de 16 h 30 à 18 h.

Renseignements et inscriptions :
Fabienne Brotel, tél. 04 56 58 96 15.

• *Les restaurants scolaires*

Ils seront ouverts dès le jeudi 2 septembre. L'inscription des enfants de maternelle est limitée à un jour par semaine, sauf pour les enfants dont les deux parents ont une activité professionnelle. La société Avenance assure la confection des repas livrés chaque jour dans les restaurants scolaires de la ville. La qualité de la prestation et l'introduction d'ingrédients bio dans les repas servis aux enfants sont des priorités municipales. Les menus sont à la disposition des familles au service restaurants scolaires et sur le site de la Ville (www.ville-eybens.fr).

• *Le sport à l'école*

Quatre éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS) apportent leur soutien aux enseignants dans l'encadrement des séances d'EPS. L'ensemble des équipements de la commune est prioritairement mis à disposition des écoles pendant la journée (gymnases, boulodrome, vélodrome, tennis couverts).

Des activités très diversifiées sont proposées : VTT, sports collectifs, gymnastique, course d'orientation, athlétisme, roller... La Métro organise également des activités gratuites pour les scolaires à la patinoire Pôle Sud.



• *La natation scolaire*

Mise à disposition du bassin école de la piscine en mai et juin (eau chauffée à 28°C, matinées seulement de mi-juin à fin juin).

La surveillance est assurée par un maître nageur sauveteur.

Une aide à l'encadrement des séances est apportée par les ETAPS.

• *Les sorties de ski*

Des sorties de ski sont organisées par les écoles. La Ville prend en charge les frais de transport et l'accompagnement par un moniteur de ski diplômé. Elle met à disposition le matériel et assure sa maintenance.

• *Les classes de découverte*

La Ville accorde à chaque groupe scolaire une enveloppe destinée aux départs en classes de découverte (classes vertes, classes de mer, classes de neige...).

Un budget spécifique aux écoles maternelles permet également à des classes d'effectuer des sorties à la journée (nature, neige...).

• *Les projets pédagogiques*

Ils sont élaborés par les enseignants, en partenariat avec les équipements de la Ville : médiathèque (travail autour du livre), école de musique (éveil musical dans les petites classes, travail sur projets dans les grandes classes) et Centre loisirs et culture (arts plastiques, théâtre). Ils sont réalisés après accord de l'inspection académique.

• *L'informatique*

Les quatre écoles élémentaires bénéficient d'un atelier informatique. De plus, chaque classe est dotée d'un poste en fond de classe avec accès internet via l'ADSL.

Les écoles maternelles possèdent également



Numéros utiles

du matériel informatique (ordinateurs, imprimantes, scanners et logiciels) dans toutes les classes de moyennes et grandes sections. Un soutien technique sur projet est apporté aux enseignants à leur demande.

• Les transports scolaires

La Ville finance un car assurant les rotations permettant aux classes maternelles et élémentaires d'accéder aux différents sites de la commune (gymnases, vélodrome, sites de plein air) et d'effectuer des sorties sur l'agglomération. Pour les élèves du lycée Marie Curie à Echirrolles, un car spécial relie Champ Fila au lycée en passant par la place du Bourg (départ à 7 h 45).

• Accompagnement scolaire

Une équipe composée de salariés et de bénévoles de l'association Aile propose un accompagnement scolaire aux enfants de l'élémentaire et du collège. Les séances éducatives ont lieu à l'Iliade et à la Maison des Coulmes. Renseignements à la Maison des Coulmes, 10, place des Coulmes (tél. 04 76 24 63 69) et à l'Iliade, 10, place Condorcet (tél. 04 76 14 76 80).

L'association Aile recherche des bénévoles pour assurer cet accompagnement.

• Les activités loisirs-enfance

Pour tous les renseignements et les inscriptions concernant ces activités (musique, médiathèque, sport, centre aéré...), se reporter au *Répertoire des activités 2010/2011* ainsi qu'à la plaquette du Centre Loisirs et Culture disponibles en septembre à l'accueil de la mairie et dans les équipements municipaux.

• Les associations de parents

Des associations de parents d'élèves ou des comités de parents sont présents dans chaque groupe scolaire. Pour prendre contact, se renseigner dans l'école de l'enfant ou consulter le *Répertoire des activités 2010/2011*.

• Le Sou des écoles

L'association "Le Sou des écoles" d'Eybens apporte une aide financière aux écoles élémentaires et maternelles de la commune pour des activités d'éveil et culturelles.

> **Service scolaire de la mairie d'Eybens**
Tél. 04 76 60 76 13

• Groupes scolaires

> **Ecole élémentaire Bel Air**

29, rue Victor Hugo - Tél. 04 76 25 11 65
Directrice : Mme Corréard

> **Ecole élémentaire du Bourg**

21, rue Jean Macé - Tél. 04 76 25 40 58
Directrice : Mme Raphaël

> **Ecole élémentaire des Ruires**

Place René Char - Tél. 04 76 25 69 92
Directrice : Mme Thiery

> **Ecole élémentaire du Val**

Rue du 19 mars 1962 - Tél. 04 76 25 11 16
Directrice : Mme Mélioli

> **Ecole maternelle Bel Air**

29, rue Victor Hugo - Tél. 04 76 24 27 10
Directrice : Mme Chevrier

> **Ecole maternelle du Bourg**

8, rue Jean Macé - Tél. 04 76 25 12 43
Directrice : Mme Mourrat

> **Ecole maternelle des Maisons Neuves**

14, place des Coulmes - Tél. 04 76 25 44 52
Directrice : Melle Grasset

> **Ecole maternelle des Ruires**

Place René Char - Tél. 04 76 24 27 41
Directrice : Mme Thiabaud

> **Ecole maternelle du Val**

Rue du 19 mars 1962 - Tél. 04 76 24 47 78
Directrice : Mme Martinez

• Restaurants scolaires

> **Restaurant scolaire du Bourg**

12, rue Jean Macé - Tél. 04 76 62 08 49

> **Restaurant scolaire Bel Air**

27, rue Victor Hugo - Tél. 04 76 25 70 63

> **Restaurant scolaire des Ruires**

Place Condorcet - Tél. 04 76 14 76 84

> **Restaurant scolaire du Val**

3, rue du 19 mars 1962 - Tél. 04 76 62 73 72

> **Restaurant scolaire des Maisons Neuves**

10, place des Coulmes - Tél. 04 76 24 63 69



Collège Les Saules

Trois navettes sont mises en place, elles desservent les quartiers du Bourg, de Bel Air, de Champ Fila et des Ruires.

Bus n°1 :

Aller :

- départ 7 h 30 : arrêt Odyssee (ligne 31 - avenue J. Jaurès côté n° pairs),
- arrêt : les Ruires-Boétie (rue Mendès France).

Retour :

- départ du collège à 16 h 30, 12 h le mercredi, par le même itinéraire.

Bus n°2 :

Aller :

- départ 7 h 30 : Grange du château (à côté de la piscine),
- arrêts : les Ruires (rue des Ruires), Odyssee, avenue de Poizat, Champ Fila, Robespierre, Bel Air, Châtelière.

Retour :

- même itinéraire, mais terminus au Bourg, place du 11 novembre 1918 (différent du point de départ).

Bus n°3 :

Aller :

- départ 7 h 35 : Grange du château,
- arrêts : les Ruires, l'Odyssee, le Val d'Eybens.

Retour :

- même itinéraire avec départ du collège à 16 h 35 (12 h 05 le mercredi).

Tarifs :

Tickets à l'unité ou carte Avantag Junior (spéciale scolaires) à acheter aux points Tag (Grand'Place ou autre).

Renseignements complémentaires :

Allô Tag, tél. 0 820 486 000.

Collège Les Saules, 120, place des Géants - 38100 Grenoble, tél. 04 76 40 07 31.

Mairie d'Eybens, Service scolaire tél. 04 76 60 76 13.

Calendrier 2010/2011

Rentrée :

Jeudi 2 septembre 2010.

Vacances d'automne :

du samedi 23 octobre 2010
au jeudi 4 novembre 2010.

Vacances de Noël :

du samedi 18 décembre 2010
au lundi 3 janvier 2011.

Vacances d'hiver :

du samedi 26 février au lundi 14 mars 2011.

Vacances de printemps :

du samedi 23 avril au lundi 9 mai 2011.

Début des vacances d'été :

vendredi 1^{er} juillet 2011.

NB : le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

